

Suivons le modèle d'intégration à l'allemande

L'actuel débat sur le droit du sol est révélateur d'un idéal sans réalisme qui illustre surtout le blocage et la crise du « modèle français »

Par PAUL THIBAUD

PLUS DIVISÉE ET MÊME « RACIALISÉE » QUE LA NÔTRE, LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE INTÈGRE MIEUX

Nous semblons avoir le talent de projeter dans le ciel des principes les problèmes que nous rencontrons, quitte à compromettre notre capacité à les traiter. Il en va ainsi à propos du droit du sol, que l'on parle de retirer à certains enfants d'immigrés qui en seraient indignes.

Cette proposition de Nicolas Sarkozy est toute symbolique. Elle est une manière d'exprimer indignation et colère devant d'évidents ratés de l'intégration et non pas d'y remédier. Les recalés de la nationalité, qu'en fera-t-on ? On ne les expulsera pas après toute une jeunesse passée ici, alors qu'on n'arrive pas à renvoyer les immigrés récents auxquels on a refusé l'asile.

Il ne s'agit pas de régler un problème. On est dans le registre de la subjectivité, on exprime une exaspération, non pas devant telle ou telle situation, mais en réponse à l'autre subjectivité, celle qui domine dans notre culture politique. Cette dernière, au nom de l'humanisme républicain, pousse la tolérance jusqu'au multiculturalisme et accable la France d'obligations.

Ce choc de subjectivités irréalistes nous égare et nous désarme pour aborder ce qui nous tourmente. Le droit du sol, en France comme aux Etats-Unis, est (était) d'abord la manifestation d'une confiance en soi, de l'assurance de disposer d'un modèle capable d'intégrer ceux qui font l'expérience du pays. C'est désormais ce qui nous manque, comme aux Américains peut-être. Il faut se demander pourquoi. Au lieu de chevaucher les grands principes, d'invoquer la défense de notre identité ou les obligations que celle-ci implique, parlons en termes de tâche.

Quelles conditions rendent plus difficile que naguère l'intégration des arrivants ? Si on laisse de côté la durée du chômage de masse (facteur essentiel pourtant) et qu'on se concentre sur les aspects sociaux et culturels, on voit des changements importants du côté des arrivants et des manières d'arriver, en même temps qu'un blocage du modèle français, qui diminue nos capacités de tisser un lien avec les « hors venus ».

IDENTITÉ PAR OPPOSITION

Du côté d'un certain nombre d'« entrants », on ne peut pas oublier les effets d'une « régression historique » (Didier Leschi, *Le Monde* du 25 mai) du monde musulman (de l'islam arabe en particulier), de sa passion d'imposer sa présence, de dicter ses conditions à la « société d'accueil ». Sans prétendre définir et imposer un « islam de France », nos responsables politiques devraient indiquer les conditions de la participation des musulmans à la communauté civique et sociale, au peuple français.

Parallèlement au repli sur ses règles et ses mœurs propres de la principale composante de notre immigration, le regroupement familial, avec le « mariage au pays », en a changé la dynamique. L'augmentation de 27 % des acquisitions de la nationalité par mariage mon-

tre l'importance d'une immigration autoentretenu. Augmente ainsi le nombre de ceux qui viennent en France non pas avec un projet mais en vertu d'un droit et par relations, quitte à se retrouver entassés, sans perspectives, dans des ghettos.

Ce fonctionnement plus autonome de l'immigration, décrit par les démographes Michèle Tribalat et Hugues Lagrange, a pu conduire certains à une « intégration négative », à une identité par opposition. S'exprime ainsi une profonde déception, une attente non récompensée, liée à l'idée que l'on se faisait du modèle français.

En comparant le sort des Turcs en Allemagne et en France, on a pu dire de ceux qui sont ici qu'ils attendent plus et reçoivent moins. Plus divisée et même « racialisée » que la nôtre, la société allemande intègre mieux. Plus précocement sélective que la nôtre, l'école allemande conduit à des filières professionnelles valorisées.

CRISE DU MODÈLE NATIONAL

L'impuissance devant le défi de l'immigration révèle la crise d'ensemble du modèle national. A l'école, et à propos de l'école, où interfèrent l'isolement des immigrés et la rigidité d'un modèle formellement égalitaire, on mesure la prégnance d'un idéal sans réalisme. On sait bien que le « collègue unique » n'a que déplacé une inégalité qui règne entre les établissements. Cela n'empêche pas la sociologie canonique de répéter que les classes hétérogènes ont pour tous les élèves un effet stimulant.

Comment se fait-il que les parents soient unanimes à penser le contraire ? Sont-ils si bêtes ? Ou bien l'hétérogénéité est-elle de foi chez les experts patentés ?

Ainsi, le débat sur le droit du sol, dont l'enjeu est symbolique, est tragiquement révélateur de l'implantation dans les mentalités d'un idéal abstrait et inaccessible et du dilemme qui s'ensuit : ou bien on s'y accroche, on échoue et on se déprécie, ou bien on le renie et on retombe dans un cynisme qui ne rapproche pas de la réalité, parce qu'il n'est que le contraire de ce que l'on répudie, qu'il n'est associé à aucune volonté d'agir, qu'il participe d'un désaveu bavard.

De l'obsession des conflits franco-français résulte une sorte d'égotisme, donc l'oubli de facteurs déterminants comme la socialité musulmane, la politique scolaire, la gestion du regroupement familial. ■

Paul Thibaud est philosophe et ancien directeur de la revue « Esprit »

LE MONDE SELON TRUMP

ÉDITORIAL III

Donald Trump n'a pas entièrement tort lorsqu'il estime faire l'objet d'une attention impitoyable de la part des principaux médias américains. C'est cependant le moins que l'on puisse attendre dans une démocratie à moins de cent jours d'une élection présidentielle. Il ne tient ensuite qu'au candidat républicain de désarmer les critiques sur sa supposée inaptitude à la fonction présidentielle. Le magnat de l'immobilier en avait l'occasion, le 15 août, avec un discours qui devait lui permettre de préciser la façon dont il entend lutter contre le terrorisme qu'incarne aujourd'hui l'organisation Etat islamique (EI).

L'exercice ne s'est guère révélé concluant. Rivé à un texte lu grâce à des téléprom-

pteurs qu'il tournait en dérision il y a peu, M. Trump s'est épargné les embardées récentes qui ont permis à son adversaire démocrate, Hillary Clinton, de le distancer dans les intentions de vote. Mais le fond n'a guère suivi la forme. Il prône une alliance internationale contre le terrorisme installé en Irak et en Syrie ? Elle existe déjà. Promet de couper les finances de l'organisation Etat islamique ? Personne ne l'a attendu pour s'y employer. Souhaite priver « immédiatement » les groupes djihadistes de leurs multiples fenêtres numériques ? La difficulté de la tâche n'échappe à aucun des pays ciblés par l'EI. Annonce un examen « extrême » des candidats à l'immigration, sous-entendu de confession musulmane ? Les Etats-Unis sont comme d'autres confrontés aujourd'hui à un terrorisme principalement intérieur et le nombre limité de réfugiés syriens admis depuis deux ans (moins de 10 000 à ce jour) dit bien la sévérité des procédures déjà en place.

Privée des propositions incendiaires qui lui ont permis d'occuper le terrain pendant la bataille des primaires (les bombardements massifs et indiscriminés, la torture, l'interdiction temporaire d'accès des musulmans au territoire américain), que reste-t-il de la vision du monde de l'homme d'affaires de 70 ans ?

Tout d'abord la nostalgie des régimes dictatoriaux arabes, alors que les désordres

libyens, syriens et irakiens sont précisément le produit de décennies de destruction des sociétés de ces pays. Le refus de la complexité ensuite, qui pousse M. Trump à envisager une coopération avec la Russie en Syrie tout en stigmatisant l'Iran, pourtant le principal allié de Moscou sur ce même terrain d'opérations. La conviction enfin qu'une Amérique forteresse permettra de garder à distance les « bad guys », tout comme elle protégera par ailleurs les Américains de la concurrence économique.

Avant que M. Trump ne prenne la parole, lundi, le vice-président, Joe Biden, en meeting aux côtés de Mme Clinton, avait assuré que le milliardaire ne voulait manifestement pas apprendre, un sentiment partagé par la cinquantaine d'experts républicains qui ont d'ores et déjà pris position en faveur de la démocrate. Dans une de ses rares digressions, M. Trump lui a donné raison, lundi, lorsqu'il a répété une conviction embarrassante. Lorsqu'ils occupaient l'Irak, assure le magnat de l'immobilier, les Etats-Unis auraient dû prendre le contrôle des puits de pétrole du pays et se payer sur la bête. Il a ajouté l'avoir d'autant plus regretté que l'EI avait par la suite tiré des profits considérables de la contrebande du pétrole. Un fait avéré, mais, malheureusement pour la démonstration de M. Trump, à partir de puits syriens et non irakiens. Décidément, on ne se refait pas ! ■

« Monsieur Sarkozy, la France a besoin d'union, pas de division »

Pour l'historien Patrick Weil, le régime que l'ex-président de la République propose pour les enfants nés en France de parents étrangers est inhumain, inutile et dangereux

Par PATRICK WEIL

C'est l'ultime outrage de cette fin d'été : Nicolas Sarkozy s'attaque au droit du sol et veut déstabiliser toute une jeunesse de France. Après les attentats de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), y a-t-il un responsable politique dont la parole et la réaction ont pu nous rendre fiers et reconnaissants ? Comparativement, de nombreux Américains ont pu l'être du président Barack Obama, quand, après les attentats d'Orlando et de Dallas, il a parlé en leur nom et trouvé les mots justes. L'exemple est parfois venu des autorités religieuses, mais la république laïque n'a pas trouvé sa voix.

Mais voilà que, à l'approche de l'automne, celle de M. Sarkozy s'est remise à tonner, avec la même cible qu'en ce début d'année. Après les attentats de novembre, en effet, et pendant plus de quatre mois, ce dernier s'était mobilisé sans relâche, aux côtés de MM. Hollande et Valls, pour inscrire la déchéance de nationalité dans la Constitution. Une proposition insensée, quand on y repense aujourd'hui, heureusement rejetée par une majorité de parlementaires de gauche comme de droite. Quelle honte collective n'aurions-nous pas ressentie, vis-à-vis des victimes de Nice et de Saint-Etienne et de leurs familles, si nous avions dû nous dire que la seule réponse politique collective apportée après les attentats de novembre avait été cette déchéance, qui n'avait dissuadé aucun des meurtriers et avait divisé la nation.

UNE PROPOSITION KAFKAÏENNE

M. Sarkozy récidive, et s'attaque maintenant au statut des enfants nés en France de parents étrangers. Aujourd'hui, ils deviennent français non pas à leur

naissance, mais plusieurs années plus tard, entre 13 ans et 18 ans. M. Sarkozy veut d'abord empêcher de devenir français ceux de ces jeunes qui auraient été condamnés. Surtout, il veut qu'au moment d'acquiescer la nationalité française, tous les jeunes apportent la preuve de la régularité du séjour de leurs parents à la date de leur naissance, soit entre treize et dix-huit ans auparavant.

Le droit français est déjà l'un des plus restreints : aux Etats-Unis comme au Canada, la naissance sur le sol vaut acquisition immédiate de la nationalité, indépendamment de la situation de séjour des parents. Au Royaume-Uni comme en Allemagne, la régularité du séjour des parents permet l'attribution de la nationalité dès la naissance. Si les parents ne sont pas réguliers, l'enfant attend l'âge de 10 ans, et devient alors automatiquement britannique ; il faut huit ans de scolarité pour devenir allemand.

Aujourd'hui, en France, sauf si l'un des parents est déjà né sur notre sol, on n'est pas français à la naissance si ses deux parents sont étrangers : on attend que le séjour et surtout que l'éducation en France aient produit leurs effets. La République s'intéresse au jeune qui fait partie de l'avenir de la France et pas à ses parents. La proposition de M. Sarkozy signifie concrètement que l'on demande, à l'approche de leur majorité, à tous les jeunes nés en France de parents étrangers de prouver devant un juge que treize, seize ou dix-huit ans auparavant, chacun de leurs deux parents était en situation régulière.

Parfois, les parents auront divorcé, l'un des parents sera décédé, reparti à l'étranger ou aura disparu. Le plus souvent, ces parents n'auront plus leurs documents de séjour tout simplement parce que la préfecture les aura récupérés lors des précédents renouvellements. Imaginons-nous : nous – déjà Français – devoir demander à chacun de nos deux parents de nous fournir leurs papiers d'identité, non pas ceux d'aujourd'hui, mais ceux d'il y a quinze ou vingt ans, faute de quoi nous perdrons nos droits ?

Ce régime que M. Sarkozy propose pour les enfants nés en France de parents étrangers est inhumain, kafkaïen et inutile. Il n'a bien sûr aucun précédent dans l'histoire de France ni aucun équivalent en Europe ou dans le reste du monde libre. Il n'aura bien sûr aucun impact contre le terrorisme. Il va surtout plonger des

centaines de milliers de jeunes attachés à la France dans l'anxiété et le sentiment d'être rejetés, suspectés. Il va nous diviser dangereusement, quand nous avons tant besoin d'être unis.

Cette proposition de M. Sarkozy sera – espérons-le – défermée. Mais, encore une fois, quelle énergie gâchée, quel temps perdu à devoir combattre les propositions les plus absurdes, ici les plus pernicieuses, de nos dirigeants politiques quand nous devrions consacrer ce temps et cette énergie à nous unir et à nous projeter dans un avenir commun.

UN BESOIN D'UNITÉ

Sans parler de la réforme de notre appareil de sécurité, l'unité des citoyens français, c'est la réponse primordiale aux attentats terroristes, celle qui nous rendra invincible. Or, elle est à portée de main ou plutôt de mots et d'actes simples. Nous sommes les héritiers d'une histoire commune : celle d'une France européenne, mais aussi d'au-delà de l'Europe, qui nous fait si divers. Ce qui nous distingue est bien moins important que ce qui nous rassemble, des valeurs partagées, celle de l'égalité qui nous guide dans les progrès que chaque génération a apportés contre les discriminations et les injustices, la langue et la culture, enfin la laïcité, modèle d'avenir, car amie et protectrice de la liberté absolue de conscience, à la fois la liberté de religion et liberté à l'égard de toute religion. Ce partage d'une histoire et de valeurs communes, il affleure chaque jour, depuis les attentats, dans les innombrables signes et expériences de fraternité citoyenne. Mais il a besoin des mots du politique pour le dynamiser et non pour le dynamiter.

Alors, bien sûr, à l'approche des élections de l'an prochain, présidentielle et législatives, la tentation va être grande de se diviser. Sur les politiques publiques, l'éducation, l'économie, mais aussi les moyens et la stratégie de notre sécurité, la compétition est légitime. Pas sur les fondements du droit républicain quand il touche aux droits fondamentaux.

A ceux qui veulent porter là la division, sans raison, en pensant nous séduire, nous devrions tous dire, que l'on soit de droite ou de gauche : désolés, sur ce terrain, on ne vous suit pas, monsieur le politicien, avec cela on ne joue pas, vous êtes disqualifié ! ■

Patrick Weil est historien et politologue, directeur de recherche au CNRS

CE RÉGIME VA SURTOUT PLONGER DES CENTAINES DE MILLIERS DE JEUNES ATTACHÉS À LA FRANCE DANS L'ANXIÉTÉ